

"Dos au mur" dans L'Humanité (2 juillet 1992)

Légende: Le 2 juillet 1992, le quotidien communiste français L'Humanité dénonce la signature par les ministres de l'Agriculture des Douze, le 30 juin 1992 à Luxembourg, d'un accord sur les modalités d'application de la réforme de la politique agricole commune (PAC) et se fait l'écho de la protestation populaire paysanne.

Source: L'Humanité. Organe Central du Parti Communiste Français. 02.07.1992. Paris. http://www.humanite.fr/1992-07-02_Articles_-DOS-AU-MUR.

Copyright: (c) L'Humanité

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"dos_au_mur"_dans_l_humanite_2_juillet_1992-fr-46446222-9505-4b29-8972-f71cd4eb9db9.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Dos au mur

Alors que les manifestations paysannes se poursuivent, les ministres de l'agriculture de la CEE ont confirmé les décisions prises le 21 mai

Cela s'est passé le jour même où des milliers de paysans manifestaient à nouveau contre la réforme de la politique agricole commune (PAC), adoptée par les ministres de l'Agriculture des Douze, le 21 mai dernier à Bruxelles. Mardi, donc, au moment où les agriculteurs dressaient des centaines de barrages routiers, encerclaient des préfetures et des sous-préfetures, ouvraient gratuitement des péages d'autoroute ou déposaient du fumier devant les sièges d'élus de droite ou du PS, Louis Mermaz signait à Luxembourg les modalités d'application de la réforme décidée par les Douze.

Le ministre de l'Agriculture a estimé qu'il avait obtenu « satisfaction ». Sur quoi ? Sur une certaine marge d'adaptation nationale - seulement jusqu'en 1995 - d'un texte commun qui non seulement n'a pas été remis en cause, mais qui a été qualifié, avec satisfaction, par le ministre portugais, Arlindo Cunha, d'étape « historique dans la construction d'une nouvelle politique agricole ». Celui-ci a même ajouté que les nouvelles décisions des Douze devaient faire l'objet de félicitations de la part des Etats-Unis ! Ainsi a été confirmée une réforme qui sacrifie plus du quart des exploitants français d'ici à 1997, en abandonnant la garantie des prix et la préférence communautaire.

Louis Mermaz a assuré qu'il avait obtenu des aménagements pour les producteurs de troupeaux mixtes (lait et vaches allaitantes), sur la gestion des droits à prime pour les éleveurs d'ovins et de bovins, sur les primes aux rendements régionaux pour les céréaliers et en faveur des éleveurs « utilisant exclusivement l'herbe pour l'alimentation animale ». Rien de conséquent. Si les Douze sont, une nouvelle fois, tombés d'accord, dans la nuit de mardi à mercredi, c'est pour une raison simple. L'« adaptation » de leur réforme, si insignifiante soit-elle, serait censée « préserver » la CEE d'éventuels nouveaux coups durs venant des tractations toujours en cours du GATT (négociations visant à libéraliser encore plus le commerce mondial et dans lesquelles les USA ont fait de la résolution du problème agricole un véritable préalable).

« Nous avons fait une réforme de la PAC... Nous avons fait plus que ce qui était nécessaire. C'est maintenant aux Etats-Unis de jouer », a d'ailleurs avoué sans ambages le ministre britannique de l'Agriculture, John Gummer. Plus bavard que Louis Mermaz, il a assuré qu'« aucune modification n'a été apportée au texte de la réforme de la PAC ». Ce qui signifie ouverture des frontières aux produits de substitution ; baisse des prix en trois ans de 29% pour les céréales et de 15% pour la viande bovine ; mise en jachère obligatoire de 15% des terres cultivées pour obtenir des aides compensatrices ; aides déterminées par les surfaces et non par les quantités produites...

Après avoir voulu imposer une réforme de la PAC encore plus drastique, le commissaire européen à l'Agriculture, Ray MacSharry, a annoncé à Luxembourg dans un communiqué qu'il allait, lui, « faire en sorte que les subventions allouées aux agriculteurs européens pour maintenir leurs revenus ne soient pas remises en cause dans les négociations du GATT ». Le message est donc clair. Même les éventuelles « adaptations » de la néfaste réforme de la PAC devront passer sous les fourches caudines des négociateurs du GATT, dont chacun sait qu'ils font allégeance aux intérêts américains.

En France, les trois commissions chargées d'étudier les mesures d'« adaptations nationales » à la réforme de la PAC et que le premier ministre a mises en place - en concertation avec les dirigeants de la FNSEA, du CNJA, du Crédit agricole et de la Mutualité agricole - devaient rendre leur verdict peu avant la fin juillet. Ce calendrier vient d'être sérieusement bousculé. D'abord, parce que les propositions que la Commission européenne vient d'adopter seront soumises au prochain Conseil agricole des 13 et 14 juillet. Ensuite, parce que Louis Mermaz a lui-même annoncé que les réponses aux demandes françaises ne seraient éventuellement et en partie satisfaites que dans un délai allant jusqu'au 30 septembre.

Hier, des milliers de paysans ont paralysé Amiens, durant cinq heures, avec un millier de tracteurs. D'autres manifestants ont occupé la maison de l'agriculture du Gard. Des centaines d'autres agriculteurs ont manifesté, notamment devant les préfetures, dans plusieurs départements, toujours avec le soutien actif du

PCF. Ils montraient ainsi et encore que la protestation populaire paysanne, que le gouvernement refuse d'entendre jusqu'à présent - car la réforme de la PAC s'inscrit dans la logique des accords de Maastricht -, ne pourra être ignorée et réprimée plus longtemps...

Jean Santon.